

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES
DE NANTES**

AMBASSADE DE FRANCE A CONSTANTINOPLE

Série D (correspondance consulaire)

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DE LA SOUS-SERIE

**NAPLES DE ROMANIE
(NAUPLIE)**

1753-1812

articles : 5

CADN, juin 2004

- 1-5** Correspondance avec le poste de Naples de Romanie **1753-1812**
- 1 : mars-juillet 1753, avril 1754, mars-juin 1756, janvier-novembre 1757, février-novembre 1758, juin-novembre 1759, septembre-décembre 1760, février-décembre 1761, février 1763-septembre 1764, novembre 1765, février-novembre 1766, mars-septembre 1767-mai 1768, avril 1769-décembre 1772
- 2 : janvier 1773-novembre 1777¹
- 3 : mars-novembre 1778, janvier 1779-décembre 1781²
- 4 : janvier 1782-novembre 1784, janvier-avril 1785, janvier-juin 1786, février-juin 1787, mars-septembre 1788, mai-novembre 1789, avril 1790, mars-novembre 1791, janvier-mars 1792, mars 1793, mai-juin 1794
- 5 : avril 1803-mars 1804, avril 1805-juin 1806³, juillet 1810-décembre 1812

¹ Dépêche datée de Naples de Romanie du 31 janvier 1774 de « Quelques uns des français ci devant établis à Corron, Modon et Navarin qui ont été les témoins et les victimes de la catastrophe occasionnée par l'invasion des Russes en 1770. (...) » pour se plaindre des mauvais traitements supportés autant par eux que par « les autres français répandus à Patras, à Tripolissa, et à Naples de Romanie même (...). »

² En annexe à la dépêche datée de Naples de Romanie du 3 janvier 1780 : « Etat des Drogmans employés pour le Service du Roy en Morée. »

³ En annexe à la dépêche de Trullet datée de Constantinople du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805) : « inventaire des papiers du S. Commissaire de Naples de Romanie qui étaient déposés à Scio, et qui ont été remis le 9 septembre 1805 à Monsieur le Chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur des français près la S. Porte, par M^l J^h Trullet conformément à l'ordre de M^f Chénier S. commissaire au d^t Naples de R^{ie}., du 24 thermidor an 13 » (en double), et « Chiffre de Convention entre la Légation de France à Constantinople & M. J. Trullet ».